

PRENDRE SOIN DE SON SOL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Prendre soin de son sol
En bref	Conférence d'Emmanuel Bourguignon
Descriptif de l'activité	Le sol et les organismes qui y vivent jouent un rôle central dans la régulation du climat, la séquestration du carbone, la purification de l'eau, la qualité alimentaire et la préservation de la biodiversité. Comprendre ces dynamiques et apprendre à préserver ce patrimoine vivant constitue l'enjeu majeur de cette conférence. Microbiologiste et spécialiste de l'écologie des sols, Emmanuel Bourguignon y présente ses recherches ainsi que les principes de restauration des sols exposés dans son dernier ouvrage, <i>Prendre soin de son sol</i> .
Dates	Samedi 15 novembre 2025
Horaire	9h – 11h30
Lieux de l'activité	Maison du Gruyère, Place de la Gare 3, 1663 Gruyères-Pringy
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants	Tout public
Nombres (min. – max.)	Illimité
Tarif	Activité gratuite
Inscriptions	Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch +41 (0)26 924 23 33 Dernier délai d'inscription : 10 novembre 2025

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription	Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch +41 (0)26 924 23 33 Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi
Confirmation	La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc :

www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente



Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.